

D.R.H.

Référence : DP JUIN 2012
Date : Jeudi 28 juin 2012

**COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 28 juin 2012**

DELEGUES du PERSONNEL

C.G.T. : 104 questions soit 41,4 % des questions

**QUESTIONS D'ORDRE GENERAL
" CGT "**

QUESTION N° 1 - CGT

Quelle est la nature d'un entretien entre un salarié et deux hiérarchiques N+1 accompagnée d'un hiérarchique N+3 ?

Réponse : Cette question fait référence à un entretien qui a eu lieu suite à l'agression d'un conducteur dans le cadre du suivi de l'agression.

QUESTION N° 2 - CGT

Un entretien de style EIA ou EPA concerne-t-il bien le salarié et N+1 sans d'autre personne ?

Réponse : L'entretien professionnel d'activité concerne le salarié et son N+1 exclusivement. Cet entretien est un moment privilégié d'échanges permettant d'aborder la relation de travail en dehors du contexte quotidien.

QUESTION N° 3 - CGT

Sur un entretien disciplinaire le salarié peut-il être prévenu au préalable de la nature de l'entretien, sous quel délai, et doit-il être accompagné d'un délégué du personnel ?

Réponse : Lorsque l'entretien préalable est obligatoire dans le cadre de la procédure disciplinaire, le salarié est convoqué par écrit au moins 5 jours ouvrables avant la date prévue pour l'entretien. La convocation écrite précise que le salarié a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix appartenant à l'entreprise. L'assistant du salarié n'est pas forcément un représentant du personnel.

QUESTION N° 4 - CGT

Nous demandons de sanctionné N+3 pour non respect ni de droit du salarié, ni de la demande OK service ?

Réponse : Les droits du salarié ont été respectés dans le cadre de cet entretien.

QUESTION N° 8 - CGT

La mise en place tardive des vacances d'été a pénalisée l'ensemble des salariés du réseau sur l'anticipation de l'organisation de leurs vie familial pourquoi ainsi ?

Réponse : Nous restons tributaires de l'autorité organisatrice (horaires vacances).
DML : Les plannings congés ont été communiqués à l'avance et dans le respect des délais légaux pour l'ensemble de la DML.

QUESTION N° 1 – CGT - UTA

Nous demandons un local pour les OS de l'UTA.

Réponse : Le local existe déjà. Il est situé à l'entrée du dépôt à côté des pompes à gasoil.

QUESTION N° 12 - CGT- UTS

Après une campagne « BIEN ETRE », trouvez-vous normal que actuellement certaine personne qui sont en charge de manager des CR. Mettent des pressions inutile a des employés ayant subit du stress ou étant en état de détresse pour qu'il retourne conduire après des altercations ou autre situation

stressante, sans leur laisser le temps de reprendre leur esprit ou respirer, ce qui permettra à ces personnes de pouvoir reprendre le travail plus sereinement avec quelques minutes ou heures de discussions pour éviter des frustrations et une mauvaise accueil auprès des usagers par la suite ou pire accident grave. Que pense faire la direction, pour cette situation qui arrive de plus en plus au sein de l'entreprise ?

Réponse : Nous demandons un accompagnement des personnes ayant subi des agressions ou du stress. Cela se traduit par :

Approche collective :

⇒ Mise en place d'une formation depuis environ 2 ans auprès des managers « susciter le retour au travail »

⇒ Mise en place récente (accord sécu) d'un accompagnement psychologique pour les personnes agressées ou en choc traumatique à caractère professionnel.

Approche individuelle :

⇒ Au-delà des situations individuelles sont traitées vis un accompagnement individuel avec la médecine du travail (reclassements pour favoriser des reprises d'activité) en lien avec les hiérarchies locales.

Ces sujets sont régulièrement débattus en commission particulière.

QUESTION N° 13 - UGICT-CGT

Sur tout le réseau les locaux sanitaires sont très souvent dans un état déplorable, manque de savon de papier et plus de tissus sèche mains, qui entretien les locaux sanitaires?

Réponse : Le prestataire en charge de l'entretien des sanitaires est la société MJCM.

QUESTION N° 17 - UGICT-CGT

Nous demandons la possibilité d'envoyer les demandes de remboursements de soins et de médicaments (hors arrêts de travail) pour APICIL CALUIRE par courrier interne.

Réponse : Non, il n'est pas possible d'envoyer les demandes de remboursements de soins et de médicaments (hors arrêts de travail) pour APICIL CALUIRE par courrier interne. Apicil ne fait pas partie de l'entreprise et nous ne souhaitons pas nous y substituer.

QUESTION N° 18 - UGICT-CGT

Nous demandons que les salariés puissent contacter la mutuelle APICIL CALUIRE avec un numéro de téléphone non surtaxé (en 04).

Réponse : Les communications sur le 0974 500 600 sont au prix d'un appel local (donc non surtaxé).

QUESTION N° 19 - UGICT-CGT

L'UGICT-CGT vous alerte sur le fait suivant : Lors de l'installation de Windows 7 sur les ordinateurs, le technicien en charge de cette évolution, copie tous les dossiers sur son disque externe puis en fin d'installation les replace sur l'ordinateur en utilisant la fonction « coller ». Il repart ainsi avec une copie de

tous les dossiers sur son disque externe sachant que certains salariés travaillent sur des sujets sensibles.

Merci de demander aux techniciens d'utiliser la fonction « couper » à l'avenir.

Réponse : Au sujet de la sensibilité des données, les disques durs externes utilisés sont propriétés de l'entreprise et ne sortent pas à l'extérieur. Les techniciens informatiques ont des obligations de confidentialité comme tous les agents (voir Chapitre 5 de la Charte Informatique).

Nous utilisons la fonction « copier » pour garantir que les données seront bien copiées. En effet avec la fonction « Coller » et en cas de coupure entre le PC et le disque externe, nous pouvons perdre des données. Pour répondre à votre demande, il sera demandé à chaque technicien de détruire les données présentes sur le disque externe dès lors que la copie aura été faite.

QUESTION N° 27 - UGICT-CGT

Quelle est la différence entre un RT et le fait de déplacer un RN à un salarié afin d'en faire travailler un autre ?

Réponse : Un RT génère une VJM dans le TCO, ce RT est payé en HO en fin de cycle et génère une MRT équivalente à 25% de la VJM payée en fin de mois.

Un RN déplacé n'a pas d'incidence sur le TTE.

La majoration RT n'est donc acquise que lorsque l'employeur demande à un agent, pour aider à remplir la mission de service public, de travailler pendant un repos programmé, ce repos n'étant ni déplacé, ni récupéré.

QUESTION N° 32 - UGICT-CGT

Concernant les AT

a) survenus accidentellement comment sont rémunérés les salariés ?

b) survenus suite à une agression comment sont rémunérés les salariés ?

Réponse :

a) IJSS + complément à 100% du salaire de base pendant toute la durée de l'arrêt

b) IJSS + complément à 100% du salaire moyen des 12 derniers mois pendant toute la durée de l'arrêt

QUESTIONS DIRECTION BUS**QUESTION N° 9 – CGT**

Suite à votre réponse CGT 1 folio 38 mai 2012 nous exigeons la liste de l'ensemble de toutes les commissions de roulements que vous l'avez mis en en place UT par UT ?

Réponse : Nous ne tenons pas ce genre de statistiques.

QUESTION N° 10 - CGT

Pourquoi lors des travaux à l'arrêt Dauphine Lacassagne aucune réponse n'a été apporté ni sur la durée ni sur l'aménagement du feu en tricolore pour faciliter la circulation, des bus C13, C16 et 25, alors que les salariée souffraient des retards importants qui pénalisent leurs temps de pause que vous le considérez comme temps de battement, sur la sécurité des usagers qui ouvraient les portes (bus hors arrêt), insultes des usagers et automobilistes sur les conducteur et le stress permanent ?

Réponse : Il y a à la fois des travaux de réfection du couloir de bus (chantier mobile) et de remplacement du revêtement de la zone d'arrêt. Ce chantier est pénalisant, le revêtement nécessitant de ne pas rouler dessus pendant plusieurs jours. Cela a entraîné des quiproquos envers tout le monde. Tout a été remis en place le 19 juin.

QUESTION N° 11 - CGT

Sur la question précédente nous vous informons que le 18 juin au matin le PC bus à donné sa version un maitrise sur place à donné sa version et un maitrise de Caluire a donné sa version ?

Réponse : Ceci n'est pas une question.

QUESTION N° 12 - CGT

Sur cette même question le délégué du personnel a indiqué au PC bus que si cette affaire de travaux relève à d'autre pouvoir et que personne n'y peu rien on alerte le CHSCT, le lendemain matin 19 juin 2012 et comme par enchantement aucune trace des travaux ni de balisage. Nous voudrions comprendre et savoir pourquoi la direction de KEOLIS LYON ne prend pas en considération et néglige la souffrance au travail de ses salariés en mission de service public ?

Réponse : L'entreprise prend en compte les salariés.

QUESTION N° 13 - CGT

Nous exigeons que lors des travaux de quelque nature que ca soit et sur l'ensemble du réseau que la direction de KEOLIS LYON prend ses responsabilités en matières d'organisations pour facilité la missions des salariés en mission de service public ?

Réponse : C'est ce qu'elle fait déjà.

QUESTION N° 3 - UGICT-CGT

Après deux cycles de trois mois, les alternants conduite contrôle du DCI ne sont plus validés systématiquement, pour quelles raisons?

Réponse : Pour les conducteurs en alternance au contrôle, il n'y a pas de notion de période probatoire. Chaque période de 12 semaines fait l'objet d'un avenant au contrat.

Si des dysfonctionnements apparaissent il se peut qu'un alternant ne soit pas reconduit pour les prochains cycles.

Si un agent de conduite ne souhaite pas prolonger l'expérience, il lui est possible d'interrompre le cycle en cours. Un cas s'est produit depuis le début de cette disposition.

QUESTION N° 4 - UGICT-CGT

Sont-ils validés à la fin d'un cycle pour le cycle suivant?

Réponse : Voir réponse précédente.

QUESTION N° 5 - UGICT-CGT

Des agents DCI en alternance ne sont toujours pas assermentés pour quelles raisons?

Réponse : Ils sont en attente de passer devant le TGI et le tribunal de police, pour certains ce sera fait d'ici à fin juin. Pour les autres ce sera à la rentrée (novembre ou décembre).

QUESTION N° 6 - UGICT-CGT

La nouvelle prime CR est calculée par cycles, donc les alternants vont être défavorisés car ils sont exclus de la prime DCI?

Réponse : Nous avons déjà répondu à cette question, les alternants seront évalués au prorata temporis au DCI et à la Direction Bus.

UTA

QUESTION N° 2 – CGT- UTA

Nous demandons que les prises de services soient faites pour les véhicules thermiques au EIF (Perte de temps lorsqu'un véhicule est défectueux).

Réponse : La prise de service se fait côté UTN, un assureur est sur place au niveau du dépôt pour pallier aux difficultés.

QUESTION N° 3 – CGT- UTA

Nous demandons des opérations de police Systématique (L 38) rue Tête d'Or.

Réponse : Nous allons programmer des opérations avec la police municipale.

QUESTION N° 4 – CGT- UTA

Arrêt Bugeaud, nous demandons l'alignement pour éviter les problèmes les jours de marché.

Réponse : Le dossier PAV (petit aménagement de voirie) est en cours.

QUESTION N° 5 – CGT- UTA

**Les feux tricolores rue Coste à l'arrêt Cuire direction Place de la Bascule (8 secondes) est trop court (soit 3 voitures passent).
Nous demandons son rallongement du temps.**

Réponse : Notre expert est venu sur place, son étude est en cours de finalisation.

QUESTION N° 7 – CGT- UTA

Nous rencontrons des problèmes au retournement à la Part Dieu avec les bus des lignes C1 et C2 qui bloquent le passage.

Réponse : Le marquage au sol a été fait, pour éviter la gêne avec les autres lignes.

QUESTION N° 8 – CGT- UTA

Nous rencontrons des problèmes à la dépose Part Dieu avec les lignes C1 C2 qui restent à la dépose.

Réponse : Nous allons rappeler les consignes aux conducteurs.

UTC**QUESTION N° 1 - CGT- UTC**

Suite à votre réponse CGT 1 folio 38 mai 2012 pourquoi le chef du groupe électrique de CALUIRE nous dit que la commission de roulement n'existe pas ?

Question 1 – CGT - UTC

Suite aux réponses DP du mois d'Avril 2012 1 et 2 folio 32 ; 3, 4, 5, 6, 7, 8 CGT Folio 33 (commissions de roulement), les délégués du personnel sont représentant (es) où représentés (es) ?

Réponse : Les commissions de roulement sont composées d'agents représentant leur ligne ou leur groupe de lignes.

Réponse : La commission de roulement existe bien et peut être réunie à la demande de l'UT.

QUESTION N° 2 - CGT- UTC

Que veut dire le recalement des journées en XX et en quoi cela consiste ?

Réponse : La mise en place des horaires d'été et des congés annuels nécessite de retravailler le roulement.

QUESTION N° 3 - CGT- UTC

Que signifie le terme recaler dans la langue française ?

Réponse : En langue française il s'agit d'un verbe transitif du 1^{er} groupe : mettre de nouveau d'aplomb, immobiliser quelque chose qui s'est ou a été déplacé – se réinstaller, se remettre d'aplomb. 2^{ème} définition : être recalé à un examen.

QUESTION N° 4 - CGT- UTC

Le fait de recalé les journées XX afin de programmer les services pour horaires d'été cela peut augmenter ou diminuer le TTE et le TCO de chaque salariés avez-vous le droit de le faire au milieu d'un cycle ?

Réponse : Oui. Du fait du changement des journées et des périodes de CA. Dans le cas contraire cela voudrait dire que personne ne connaît ses services à l'avance.

QUESTION N° 5 - CGT- UTC

Recaler les journées en XX relève ou à l'employeur t-il au chef de groupe ?

Réponse : Le recalage des journées est fait pour permettre de connaître à l'avance les journées par les conducteurs. En effet le recalage tient compte des modifications induites pendant la période d'été (incidence des horaires été, des travaux importants sur cette période, des CA des agents) et l'employeur peut faire un recalage qui permet aux conducteurs de connaître les services de manière plus précise sur la période. Il n'y a pas à mon sens d'obligation car on sait que nous pouvons arrêter les services 72 h à l'avance.

QUESTION N° 6 - CGT- UTC

Pourquoi le chef de groupe mode éclectique a mis le recalement en place sans consulté les 2 représentants du personnel présent a CALUIRE ensemble et en même temps ?

Réponse : Les représentants du personnel n'ont pas vocation à être consultés.

QUESTION N° 7 - CGT- UTC

Pourquoi le chef du groupe mode électrique a CALUIRE consulte le représentant CFDT tout en écartant le représentant CGT sur le recalement des journées XX ?

Réponse : Cela n'est pas vrai.

QUESTION N° 8 - CGT- UTC

L'opération recalement du groupe thermique va-t-elle se faire aussi discrète comme celle du groupe électrique ?

Réponse : C'est la même procédure qui est employée.

QUESTION N° 9 - CGT- UTC

Nous exigeons la transparence sur L'opération recalement du groupe thermique et électrique ? car il s'agit des roulements propres aux salariés qui consistent leurs travail et leurs salaires ?

Réponse : C'est bien l'employeur qui détermine la période de travail des salariés. Nous précisons que nous avons pris soin de respecter les roulements de repos des agents.

QUESTION N° 10 - CGT- UTC

D'après vos règles qui est en charge de décision de L'opération recalement ?

Réponse : L'employeur.

QUESTION N° 11 – CGT- UTC

D'après vos règles qui est en charge de la mise en place de l'opération recalement ?

Réponse : L'employeur.

QUESTION N° 12 - CGT- UTC

Vous nous dite que la commissions de roulement ne consulte pas les salariés démocratiquement suivant votre réponse 4 folio 33 CGT avril 2012 pourquoi ?

QUESTION N°4-CGT

Les membres de la commission de roulements consultent t-ils les salariés démocratiquement ?

Réponse : Non, nous ne sommes plus sur les règles historiques (mise en place de contractuelles et de variantes avec consultation des salariés obligatoire).

Réponse : Nous n'avons pas de réponse complémentaire à apporter.

QUESTION N° 13 - CGT- UTC

Vous évoquez une commission de roulement sans aucun critères ni mandat comme vous l'indiquez sur vos réponses 2, 3,4 et 5 CGT folio 32 et 33 avril 2012 pourquoi ?

QUESTION N°2-CGT

Nous vous demandons quel est le mandat des membres de la commission de roulements ?

Réponse : Aucun

QUESTION N°3-CGT

Nous vous demandons quels sont les critères pour être membre d'une commission de roulements.

Réponse : Il n'y a pas de critères particuliers.

QUESTION N°4-CGT

Les membres de la commission de roulements consultent t-ils les salariés démocratiquement ?

Réponse : Non, nous ne sommes plus sur les règles historiques (mise en place de contractuelles et de variantes avec consultation des salariés obligatoire).

QUESTION N°5-CGT

Quelles sont les modalités de consultations des salariés par les membres de la commission de roulements à chaque changement collectif d'horaires d'un cycle à un autre ?

Réponse : Il n'y a pas de consultation préalable.

Réponse : Ces commissions sont constituées à la discrétion de l'employeur.

QUESTION N° 14 - CGT- UTC

Sur notre question précédente pourquoi la direction KEOLIS LYON se cache-t-elle derrière ces réponses pour faire croire à la CGT et à l'ensemble des organisations syndical que c'est les salariés qui ont choisies ?

Réponse : Cette question n'appelle pas de commentaires.

UTO

QUESTION N° 1 – CGT - UTO

PRM demandé aux CR d'UTO suite à "incident" métro D. Le PC Bus contact des CR L C10 et propose un guidage par téléphone!!!! Je vous rappelle que l'article R412 6.1 du code de la route, interdit l'usage du téléphone en roulant. La direction n'a-t-elle pas fait afficher une note de service concernant l'usage du téléphone au volant. Cela est même dans le règlement intérieur.....

A°) Nous exigeons que les CR qui sont amenés à faire des PRM soient formés pour éviter des cas plus que dangereux ?

B°) Par nécessité, si le conducteur dans le cas présent aurais été aperçus par une maîtrise et que cette personne lui fasse un constat, Le CR est-il passible d'une sanction ?

Réponse : Il est formellement interdit de téléphoner en roulant. Aucune raison ne peut être invoquée. Dans chaque UT se trouve un fascicule reprenant tous les trajets des différents PRM PRT. Dans le cas présent, l'entreprise a dû gérer l'urgence avec les moyens à disposition.

QUESTION N° 2 - CGT- UTO

UTO Dimanche 27 Mai, L14 GDL, suite à un souci, on demande a un CR de la ligne 14 d'emmener en urgence un grand nombre d'usagés (a peut près 1500 personnes) au Parc de Lacroix Laval.

A°) Comment faire rentrer autant de personnes dans un standard ? N'est ce pas dangereux pour ce véhicule d'avoir autant d'usagés à transporter et comment cela a été réguler et gérer ?

B°) Sachant que le dimanche il n'y a que 2 bus de la ligne 14 qui circulent pourquoi pénaliser ses usagés ?

Réponse : L'opération, qui n'était pas prévue, a duré de 8h30 à 18h30. 5 véhicules articulés ont été mis sur la ligne 98, et 3 véhicules réquisitionnés sur les lignes C14, C24 et 14 ont été positionnés sur ce service pour transporter le plus rapidement possible l'ensemble des personnes.

QUESTION N° 3 - CGT- UTO

Quel dépôt va récupérer les nouvelles lignes allant sur Chaponost et Messimy-Thurins?

A°) Y aura-t-il un appel d'offre pour des éventuelles affectations sur ces lignes ?

Réponse : 3 dépôts : UTV, UTPE, UTO. Aucun appel d'offre pour les conducteurs n'est prévu, puisqu'il n'y a plus de mise en pied sur les lignes.

QUESTION N° 4 - CGT- UTO

Nous exigeons que lors d'un éventuel prochain contrôle de permis de conduire et d'attestation de FCO, que ceux-ci soient fait en UT et non en ligne. Apparemment des contrôles ont été faits au terminus et nous trouvons cela choquant de déballer ces papiers devant la clientèle.

Réponse : Ces contrôles doivent se faire au dépôt au moment des sorties. Il n'y a pas eu de consigne autre.

QUESTION N° 5 - CGT- UTO

Au mois de Mai les tickets restaurant ont été distribués tardivement suite à l'absence de la personne chargée de la distribution. Merci de prévoir une personne pour la distribution des TR pour les congés d'été.

Réponse : Nous prenons acte de votre remarque, la distribution d'été est organisée. Dans le cas présent il s'agit d'un concours de circonstances.

QUESTION N° 6 - CGT- UTO

Mise en garde, la ligne C10 roulera en standard et avec l'horaire été dès le 16 juillet, les CR ayant prévenue du danger et de la charge importante que cela va engendrer, ne pourrait-on pas la laisser en horaire VS et articuler?

Réponse : C'est une décision du bureau exécutif du Sytral que nous devons appliquer.

QUESTION N° 7 - CGT- UTO

Ligne 63 : Après l'arrêt Hôtel de Région direction Le Golf, la voirie n'est pas du tout adaptée quand on tourne à gauche. Nous demandons à ce qu'une étude soit fait pour l'amélioration pour pouvoir travailler en toute sécurité quand on manœuvre dans cet endroit.

Réponse : Un dossier de voirie est en cours de finalisation à DPMI, pour mettre en place un petit aménagement de voirie.

QUESTION N° 9 - CGT- UTO

De multiple problèmes sont rencontré avec une personne de l'ordonnancement a UTO, pouvez-vous nous dire quel est le délai acceptable quand l'ordo change de service d'un agent à la dernière minute ? L'agent c'est vu signifié qu'il devait s'exécuter car c'était comme cela....

Réponse : Les 2 titulaires du poste respectent les conducteurs et ne changent les services qu'en cas d'urgence. Nous demandons le plus grand respect envers chacun.

QUESTION N° 12 - CGT- UTO

Quelles modifications sont prévues concernant les horaires ou les lignes sur le secteur d'UTO pour la rentrée de Septembre ?

Réponse : Les lignes C10 / 63 / 88 vont être impactées par les travaux de la grande rue. Des horaires travaux seront établis sur C10 et 88. 1 bus supplémentaire sur C10

et 88. Les propositions pour la ligne 14 sont en cours de validation, elles concernent l'équilibrage des temps.

UTPE**QUESTION N° 1 – CGT - UTPE**

Pouvez-vous supprimer l'information sur l'arrêt C20 qui est implanté sur l'av Mal Foch ? Cela évitera que des usagers y attendent le bus alors qu'il est impossible de s'y arrêter. Cela évitera que les usagers courent jusqu'à l'arrêt Grande Bruyère (sens retour) avec les risques de chutes sur la route.

Réponse : Cet abri bus a été laissé pour le confort des usagers, qu'ils puissent se mettre à l'abri, car il n'y a pas la possibilité de le déplacer (manque de place sur le trottoir). Une information est affichée précisant que l'arrêt est déplacé dix mètres plus loin. Celui-ci est matérialisé par un poteau deux pieds.

QUESTION N° 2 – CGT - UTPE

Pouvez-vous expliquer à certains agents du PC BUS, que parler hautainement ou répondre de manière cassante aux CR, ne peut qu'être source de tensions nerveuses ?

Réponse : Un rappel sera fait.

UTS**QUESTION N° 10 - CGT- UTS**

Est-ce le rôle du PC Bus de prévenir quand un problème à lieu sur un carrefour important où circulent plusieurs lignes, si oui pourquoi en date du samedi 16 Juin a BROTTEAUX deux cas le 1^{er} accident au carrefour de Bd Jules Ferry , rue Juliette Récamier et rue de Emeraudes, aucune annonce préventive n'a été fait et plus tard dans l'après-midi l'accident rue des Emeraudes n'a pas été signalé ?

Réponse : Lorsque l'information arrive au PC Bus, notre rôle en cas de perturbation de l'exploitation est bien d'en informer les conducteurs des lignes impactées.

QUESTION N° 11 - CGT- UTS

Des travaux ont eu lieu Rue de l'Egalité, rue emprunter par la ligne 16, après ces travaux le marquage au sol est complètement fausser. Les conducteur qui déborde sur l'autre voie car pas d'autre solution demande si ce marquage va être refait ? Dans le cas contraire nous demandons que cela soit fait.

Réponse : Nous sommes au courant, cette demande est prise en compte, le chef de ligne s'en charge.

DEPARTEMENT CONTROLE INTERVENTION**QUESTION N° 2 – CGT - METRO**

Le personnel faisant la polyvalence entre la conduite et le contrôle porte la même tenue que leur métier, cela pose des problèmes de confusion, il faut pour la personne contrôlé pouvoir identifier le contrôleur.

Réponse : Une commande de 50 gilets a été faite et livrée semaine 26.
La dotation initiale ainsi que le renouvellement de point a fait l'objet d'une étude chiffrée. Le vestiaire alternant sera composé d'une dotation complémentaire au vestiaire conducteur lorsqu'il est retenu au poste de TCI en alternance :

BLOUSON HOMME SECURITE (JAURES)	1
POLAIRE HOMME SECURITE (GAMBETTA)	1
POLO M.C HOMME SECURITE (BROTTEAUX)	5
GILET MULTIPOCHE HOMME SECURITE	1
BONNET NOIR BRODE	1
ECUSSON	6

En 2013 et les années suivantes, pour les conducteurs et conductrices en alternance, il y aura la possibilité d'effectuer une commande sur les deux vestiaires avec les points renouvellement

QUESTION N° 7 - UGICT-CGT

Certaines OP ou missions, à la DCI, durent plus d'une heure. Est-il normal qu'aucune pause ne soit prévue?

Réponse : La pause est de 30 mn par service. Elles sont prises en fonction des circonstances (au bout d'une heure ou avant).

QUESTION N° 8 - UGICT-CGT

Pensez-vous distribuer de l'eau pendant ces OP ou missions?

Réponse : Même réponse que l'an passé, les TCI ont des locaux pour se désaltérer et peuvent, si besoin, stocker une bouteille d'eau dans le véhicule d'intervention.

QUESTION N° 9 - UGICT-CGT

Lors des grosses chaleurs pouvons-nous de préférence choisir les arrêts ombragés?

Réponse : Lors des grosses chaleurs le chef de bord est à même d'évaluer si le lieu de contrôle nécessite des dispositions particulières. Pauses plus courtes mais plus fréquentes, alterner la surface et les lieux plus à l'abri.

QUESTION N° 10 - UGICT-CGT

Les vestiaires dames du DCI sud sont petits et à coté des toilettes, pensez-vous les agrandir?

Réponse : Non, cela n'est pas prévu.

QUESTION N° 11 - UGICT-CGT

Le fait que les vestiaires dames soit trop petit, limite-t-il l'embauche de femmes au DCI SUD?

Réponse : Non.

QUESTION N° 12 - UGICT-CGT

**Formation Tétra pour les agents DCI. Pourquoi? Par qui? Où?
Sur quels supports? Pendant combien de temps?**

Réponse : Tous les acteurs du DCI connaissent l'utilisation du TETRA, si un agent a besoin de complément il doit s'adresser au CDB ou au CDG. De plus, un support format de poche existe, il est joint au présent compte rendu.

QUESTION N° 14 - UGICT-CGT

A la DCI SUD, les gants et les solutions hydro alcooliques sont en attente de réception depuis de nombreux jours. Pouvez-vous commander ses produits auprès d'un fournisseur plus rapide?

Réponse : Le RT s'engage à sensibiliser les personnes concernées pour qu'elles anticipent et que la commande arrive dans les délais et avant rupture du stock.

QUESTION N° 15 - UGICT-CGT

Lors d'une agression sur agent, pouvons-nous être reçus rapidement par notre responsable territorial?

Réponse : Lors d'une agression l'agent est pris en charge par sa hiérarchie, le chef de bord en premier lieu et ensuite, le CDG, le coordinateur, ou le RT ou l'astreinte DCI en dehors de la présence des encadrants directs. Tous les responsables territoriaux sont attentifs et rencontrent l'agent agressé dès son retour.

QUESTION N° 16 - UGICT-CGT

Qui rembourse le parking payant pour les voitures du DCI?

Réponse : Nous avons une tolérance des services de police, aucun procès-verbal ne devrait être dressé.

QUESTION N° 34 - UGICT-CGT

DCI, le fait de réaliser un RT est incompatible avec le fait d'être situé sur la ligne conducteur sur une feuille de route ?

Réponse : Non.

QUESTION N° 35 - UGICT-CGT

DCI, est-il incompatible d'être situé sur la ligne conducteur d'une feuille de route pour un chef de bord ou un faisant-fonction ?

Réponse : Non.

QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS**QUESTION N° 1 – CGT - METRO**

Les intrusions par des « taggeurs » sur les garages du Métro du site de la Poudrette se multiplient. Hors le personnel est envoyé sans en être averti, alors que les intrusions ont été détectées, du risque de se retrouver face à ces intrus. Pour exemple, la surprise qu'a eue un conducteur le 11/05 face à deux policiers en civil dans les garages, venus pour faire les constatations d'usage après une intrusion....

Quelles mesures comptez-vous prendre face à ces multiples intrusions pour assurer notre sécurité sur un site sensible comme la Poudrette et avant qu'il arrive un sérieux accident?

Réponse : Des détecteurs d'intrusion ont été installés ainsi que des caméras supplémentaires, la Direction sécurité en lien avec les Responsables d'exploitation mènent des actions, pour lesquelles pour des raisons évidentes de discrétion, nous ne pouvons communiquer pour le moment.

QUESTION N° 3 – CGT - METRO

Merci de faire le nécessaire auprès de la société CODARALP pour que celle-ci mette les prix des articles vendus dans leur distributeur à U.T.M. la soie.

Réponse : Les distributeurs sont à la charge du CE.

QUESTION N° 4 – CGT - METRO

La société CODARALP a-t-elle en charge l'ensemble des distributeurs dans l'entreprise ? si non lesquels ?

Réponse : Cf réponse précédente.

QUESTION N° 21 - UGICT-CGT

Combien d'agent à UTMD ont-ils été exposés à la fibre d'amiante en dépannant les cartes S10 de la centrale tachygraphe des lignes A,B,C,D ?

Réponse : Seules certaines centrales tachymétriques du MPL75 (lignes A et B) sont concernées (1ère génération de centrales tachymétriques). Une partie des cartes S10 ont été désamiantées à partir de 1998. L'exposition n'est pas confirmée à ce stade.

QUESTION N° 22 - UGICT-CGT

Combien de cartes S10 amiantées restent-ils en stock ?

Réponse : 13 centrales resteraient équipées de cartes S10 avec de l'amiante, ces cartes se trouvent enfermées dans des boîtiers, un inventaire reste à faire sur 13 rames des lignes A et B.

QUESTION N° 22 - UGICT-CGT

Ces cartes vont-elles être désamiantées ?

a- par qui ?

b- comment ?

Réponse : Oui, le retrait ne présente aucune difficulté technique.

a- par une entreprise spécialisée dans le désamiantage

b- Le retrait sera réalisé par une société de désamiantage, la méthodologie lui appartient.

QUESTION N° 23 - UGICT-CGT

L'atelier système, situé à UTMD, a-t-il été pollué par la fibre d'amiante ?

Réponse : Une mesure d'atmosphère et des prélèvements lingettes seront réalisés pour lever le doute.

QUESTION N° 25 - UGICT-CGT

UTM, pourquoi n'est-elle pas affichée la note sur la JS 2012 sur les différents secteurs ?

Réponse : Un rappel sera fait si besoin.

QUESTION N° 26 - UGICT-CGT

UTM, quelle est la définition de « l'agressivité » afin de pouvoir la communiquer à certains RDS ?

Réponse :

Aggressivité : Caractère de ce qui est agressif.

Agressif : Se dit d'une personne qui a tendance à agresser.

Agresser : attaquer

QUESTION N° 28 - UGICT-CGT

UTM, à quelle date est prévue les modifications concernant le personnel ORDO ?

Réponse : La date n'est pas arrêtée.

QUESTION N° 29 - UGICT-CGT

a) UTM depuis 2005 combien de personnes ont conservé leur habilitation après le franchissement d'un signal à la fermeture ?

b) Parmi celles-ci combien ont bénéficié d'une évolution de poste et coefficient au sein d'UTM ?

Réponse :

a) 28. Chaque cas de franchissement de signal est étudié par une commission d'habilitation, qui a pour vocation première non pas de retirer une habilitation mais de mettre des actions en œuvre afin d'éviter que cela ne se reproduise, il peut s'agir d'action de formation par exemple.

b) Comme déjà répondu le mois dernier il n'y a pas de relation de cause à effet.

QUESTION N° 30 - UGICT-CGT

UTM, pourquoi ne peut-on pas faire un constat à une personne qui a rédigé un constat à l'encontre d'une personne qui a mal rédigé un constat ?

Réponse : Cette question n'appelle pas de réponse.

QUESTION N° 31 - UGICT-CGT

UTM, quel le nombre de poste qui seront tenus par les RDS connu à ce jour pendant la période de vacances scolaires à venir par secteur ?

Réponse : Les RDS assurent au coup par coup les postes manquants sur chaque secteur.

QUESTION N° 33 - UGICT-CGT

Suite à votre réponse « les autres agents de maîtrises métro et surface ont bénéficié du retour d'expérience des TCI » vont-ils également bénéficier du même niveau de primes pour l'exercice 2012 ?

Question 20 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 20, concernant la formation sur les nouveaux PDC :

- a) Quelle a été la durée de la formation pour le DCI ?**
- b) Quelle a été la durée de la formation pour les RDS ?**
- c) Quelle a été la durée de la formation pour les agents de ligne ?**
- d) Pourquoi ces différences ?**

Réponse :

- a) 1 journée.
- b) Quelques heures, la prise en main est aisée.
- c) Quelques heures, la prise en main est aisée.
- d) La formation des TCI a eu lieu au printemps 2010 avec une période de déverminage importante pendant les formations et ensuite de plusieurs mois, pour un déploiement finalisé en juin 2011 pour les TCI. Les autres agents de maîtrises métro et surface ont bénéficié du retour d'expérience des TCI.

Réponse : Aucun rapport. Nous rappelons dans tous les cas que les primes sont proposées par chaque RDS et validées ensuite en comité de direction.

QUESTION N° 1 – CGT - UTS

Pourrions-nous avoir les plans des futurs aménagements des locaux sur UTS ?

Réponse : Les plans ne sont pas encore définis précisément, UMIF est en phase de consultation, dès que nous serons en possession des plans établis nous les afficherons.

QUESTION N° 2 - CGT- UTS

Les postes de conduite sont sales et il manque des éléments du type bouton et autre accessoire pour la conduite, cela va-t-il être arrangé ?

Réponse : Nous ferons un rappel aux entreprises de nettoyage pour la propreté. Concernant les boutons, les traitements sont effectués en fonction des signalements à la rentrée du soir.

QUESTION N° 3 - CGT- UTS

Certains bus ont des soucis de retour radio téléphonie et radio FM, est ce qu'il y a un entretien de fait sur c'est éléments ?

Réponse : Pour UMS, les appels D sont contrôlés en visite tous les 10 000 km. Oui un entretien est fait dès que nous avons un signalement sur un de ces équipements. L'équipement en défaut est ensuite retourné à UMEQ pour requalification.

QUESTION N° 4 - CGT- UTS

Suite à la question 3, est ce qu'un remplacement ou une amélioration de ses outils est prévue ?

Réponse : Le renouvellement du radio téléphone est prévu pour le deuxième semestre 2013. Pour les radios FM, le remplacement est réalisé en cas de panne. Tous les bus neufs sont livrés chaque année avec une radio FM neuve.

QUESTION N° 5 - CGT- UTS

Si non ! une mise en place d'un entretien et de test serai nécessaire pour ces outils surtout la téléphonie ?

Réponse : Un entretien sur les équipements embarqués est réalisé à UMEQ dès qu'un équipement est déposé d'un bus ou lors des équipements des bus neufs.

QUESTION N° 5 - CGT

Nous exigeons la procédure en cas de panne d'un valideur avant dans un bus ?

Réponse : Le conducteur doit faire le signalement. Le valideur doit être remplacé dès que possible.

QUESTION N° 15 - CGT

Le mardi 22 mai 2012 un collègue à eu les jambes et plus, brulé (et depuis greffé) par l'explosion du radiateur de chauffage d'un véhicule Express, alors qu'il allait récupérer des pièces pour la maintenance.

a) Qu'elle est la dernière révision du véhicule.

b) Une expertise a t'elle eu lieu ?

c) Y a-t-il d autres véhicules de ce type dans l'entreprise. Si oui, qu'avez vous fait depuis.

Réponse :

a) La dernière révision (non obligatoire) a été faite le 29/04/09 à 171 117 Km et le véhicule avait 179 341 Km au jour de l'accident. Le véhicule était à jour du contrôle technique, conformément à la réglementation (dernier contrôle technique : 29/09/10).

Ce véhicule n'avait jamais eu de problème particulier, et n'avait jamais fait l'objet de contre-visite.

b) Oui le 21 juin 2012. Nous attendons le rapport de l'expert.

c) Non

QUESTION N° 6 – CGT- UTA

Nous demandons dans le sens Part Dieu que les trous dans la descente "Monté de la boucle" soient bouchés. (Dégrade le confort des usagés et des véhicules)

Réponse : Cette demande a été transmise.

QUESTION N° 8 - CGT- UTO

Nous demandons suite à un AT, a avoir la liste des sièges conducteur ayant eu besoin de remplacements ou de réparation entre MARS 2010 et fin JUIN 2010.

Réponse : Nous ne faisons pas de suivi individualisé des sièges.

QUESTION N° 10 - CGT- UTO

Est-ce que les angles de braquage pour la série 2200 ont-ils tous été repris ?

Réponse : L'opération a été soldée le 18 juin 2012.

QUESTION N° 11- CGT- UTO

Des soucis perdurent quand au bon fonctionnement des climatisations, malgré l'entretien effectuer avant leur mise en route, quand est ce que ceux-ci vont être mise correctement en ordre ?

Réponse : Les climatisations fonctionnent correctement conformément aux spécifications techniques.

QUESTION N° 5 - CGT - METRO

Rame 602 motrice 2, la porte de communication entre la cabine de conduite et le compartiment voyageur fait un bruit de tôle insupportable. Nous vous demandons de faire le nécessaire pour y remédier.

Réponse : Le cheminement normal pour le signalement de ce genre de défaut est, le Conducteur signale l'anomalie au Régulateur PCM qui rédige un message GAMMA. Nous transmettons néanmoins cette demande à la Maintenance pour intervention.

QUESTION N° 6 - CGT - METRO

Les néons sur les quais V2 et V1 à la station Brotteaux sont différents et ont un éclairage différent, des essais d'éclairage sont-ils en cour ?

Réponse : Des essais d'éclairage sont effectivement en cours à la station Brotteaux.

QUESTION N°1 - UGICT-CGT

Dans le cadre des astreintes week-end de la ligne aérienne en mixité avec le service voie et bâtiment, un agent ligne aérienne doit-il être responsable d'un agent voie et bâtiment lorsque celui-ci a un coefficient supérieur au sien ?

Réponse : Comme cela avait été annoncé à l'origine, lors d'une panne touchant les équipements de lignes aériennes, l'agent de la section LA est le responsable technique de l'intervention et l'agent« Voie et bâtiments » intervient en support.

QUESTION N°2 - UGICT-CGT

Les agents voies et bâtiments, travaillants en mixité avec les agents ligne aérienne, possèdent-ils les mêmes habilitations ?

a- Peuvent-ils réceptionner les appels du PC ?

b- Peuvent-ils consigner une ligne haute tension ?

c- Rédigent-ils des rapports interventions ?

Réponse : Les rapports d'interventions sont rédigés par l'agent de la section LA lorsqu'il s'agit d'équipements de lignes aériennes et par l'agent « voie et Bâtiment » lorsqu'il s'agit d'équipement de voie ou de bâtiments.

QUESTION N° 20 - UGICT-CGT

L'UGICT-CGT apprend la mutation du chef de section logistique à UMEQ. Un appel d'offre sera-t-il prévu pour le remplacer ? 3

Réponse : Non.

QUESTION N° 24 - UGICT-CGT

Pourquoi les animateurs technique du dépôt de la Soie en poste 7h30 et en équipe du matin, mixte ou d'après-midi, ne touchent pas la prime de remplacement de chef d'équipe ou contremaître, comme l'indique le tableau du 1er septembre 2011 et comme dans tous les dépôts, (cf. Réunion DP du 26 avril 2012, réponse 49) ?

QUESTION 49 UGICT-CGT

49-La prime de PIC existe-t-elle toujours ?

Réponse : Oui, elle s'appelle aujourd'hui « prime de remplacement ». Nous joignons le tableau des primes de remplacement mis en place pour le métro.

Keolis Lyon

Les primes de remplacement au 1^{er} septembre 2011

Salaire effectuant le remplacement	Montant de la prime journalière attribuée	Salaire remplacé
<ul style="list-style-type: none"> Conducteurs métro et tramway Conducteurs (tous modes) Chef de bord Technicien Contrôle Intervention Chef de bord 	6,95 € (3P)	<ul style="list-style-type: none"> Opérateur Information clientèle Responsable ordonnancement Chef de bord
<ul style="list-style-type: none"> Agent de ligne Régulateur PCM Régulateur PCT Opérateur Information Clientèle 	12,79 € (3R)	<ul style="list-style-type: none"> Régulateur PCM Chef de quart Superviseur Régulateur d'intervention PCT
<ul style="list-style-type: none"> Animateur technique (Véhicules industriels, Lignes aériennes, Voies, Modes Lourds) Technicien Modes lourds Mainteneur Modes Lourds Technicien Support Logistique Support Technique Energie Chef d'équipe Animateur technique (Véhicules industriels, Lignes aériennes, Voies, Modes Lourds) Technicien modes lourds Tech équipements embarqués métro Tech équipements embarqués tram Tech intervention ligne D Tech électronique embarqué Tech système ABC tram Tech système métro ligne D Support Technique Energie Support Technique Métro 	12,79 € (3Q)	<ul style="list-style-type: none"> Chef d'équipe Contremaître

Réponse : La prime de remplacement est attribuée si l'Animateur Technique fait réellement de l'Animation d'Equipe.

DIRECTION SECURITE

QUESTION N° 6 - CGT- UTS

Au bout de combien de temps le PC sécurité doit répondre à un appel ORANGE ?

Réponse : Dès l'arrivée de l'appel sur la main courante informatique du PCS.

QUESTION N° 7 - CGT- UTS

Qu'elle est le délai de réponse du PC sécurité quand un appel ROUGE est lancé ?

Réponse : Le plus rapidement possible.

QUESTION N° 8 - CGT- UTS

Qu'elle est la moyenne actuelle du délai de réponse pour un appel ORANGE ?

Réponse : De janvier à mai 2012 la moyenne est de **0 :00 :46**

QUESTION N° 9 - CGT- UTS

Qu'elle est la moyenne actuelle du délai de réponse pour un appel ROUGE ?

Réponse : De janvier à mai 2012 la moyenne est de **0 :00 :17**

QUESTIONS DIRECTION RELATION CLIENTS

QUESTION N° 6 - CGT

Quel est la formation suivie d'un agent MEDIALYS dans le cadre de la gestion du flux passagers ?

Réponse : Les agents sont formés sur le terrain dès leur prise de fonction chez Medialys. Ils bénéficient en outre de la projection commentée d'un film vidéo qui explique l'ensemble des consignes et l'objectif de cette mission.

QUESTION N° 7 - CGT

Pourquoi les agents MEDIALYS se mettent devant les portes de métro ?

Réponse : Les agents Médialys se mettent devant les portes pour réguler les mouvements des sorties et entrées voyageurs sur les stations les plus chargées aux heures de pointe. Ils facilitent et sécurisent de ce fait le départ des rames